

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2010

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26.03.2010
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Attribution du marché « Parcours Ludisme et Equilibre vital »
6. Travaux en forêt communale
7. Aire de remplissage – Mission de maîtrise d'œuvre
8. Demandes de subvention
9. PAE « Ruheplatz »
10. Vente de terrain en zone d'activités
11. Présentation de l'étude de circulation de Geudertheim
12. Présentation de l'avant projet d'aménagement de la rue du Gal de Gaulle
13. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les Conseillers.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services est désignée comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES SEANCES DU 26.03.2010

Le procès verbal de la séance du 26 Mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS

- Réunions :

- 27.03.2010 Nettoyage de printemps
- 29.03.2010 Réunion du CCAS de Geudertheim
- 30.03.2010 Réunion de la Municipalité
- 01.04.2010 Plantation d'arbres avec les enfants de l'école maternelle
- 09.04.2010 Visite de la SOBECA
- 13.04.2010 Réunion de la Municipalité
- 14.04.2010 Réunion de la commission développement de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 16.04.2010 E Frejohr fer unseri Sproch
- 17.04.2010 Matinée plantation
- 19.04.2010 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 20.04.2010 Réunion publique
- 22.04.2010 Remise des prix d'arrondissement de fleurissement à Kilstett
- 26.04.2010 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

B) Communications de Madame Michèle HEUSSNER, Adjointe au Maire

30.03.2010 Réunion de la municipalité
06.04.2010 Réunion de la commission d'information
08.04.2010 Réunion ABAMA/OUMPA LUMPA
13.04.2010 Réunion de la municipalité
17.04.2010 Matinée plantation
20.04.2010 Réunion publique d'information
24.04.2010 Permanence mairie

C) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire

29.03.2010 Réunion du CCAS de Geudertheim
30.03.2010 Réunion de la municipalité
07.04.2010 Réunion de la commission aménagement et fleurissement
09.04.2010 Visite de la SOBECA
11.04.2010 85^{ème} anniversaire de Madame Marguerite RITTER
20.04.2010 Réunion publique
21.04.2010 Réunion de la commission aménagement et fleurissement
22.04.2010 Noces d'or des époux PLUNGER Rodolpho
26.04.2010 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

D) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

29.03.2010 Réunion du CCAS de Geudertheim
30.03.2010 Ouverture des plis- Appel à candidatures parcours Ludisme et Equilibre vital
30.03.2010 Réunion de la municipalité
07.04.2010 Réunion de la commission aménagement et fleurissement
09.04.2010 Visite de la SOBECA
14.04.2010 Réunion avec Monsieur HIMBER de l'ONF
17.04.2010 Matinée plantation
20.04.2010 Réunion publique
21.04.2010 Réunion du comité de pilotage des bassins versants
26.04.2010 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

E) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

30.03.2010 Ouverture des plis – Appel à candidatures parcours Ludisme et Equilibre vital
30.03.2010 Entretien avec Réseau GDS
31.03.2010 Réunion de chantier « Piste cyclable »
07.04.2010 Réunion de la commission aménagement et fleurissement
09.04.2010 Visite de la SOGECA
10.04.2010 Permanence mairie
20.04.2010 Réunion publique
21.04.2010 Réunion de la commission aménagement et fleurissement
22.04.2010 Remise des prix d'arrondissement de fleurissement à Kilstett
26.04.2010 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
27.04.2010 Ouverture des plis – Appel d'offres parcours Ludisme et Equilibre vital
28.04.2010 Réunion de chantier « Piste cyclable »

F) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

27.03.2010 Permanence mairie
29.03.2010 Réunion du CCAS de Geudertheim
30.03.2010 Réunion de la municipalité
09.04.2010 Visite de la SOBECA
13.04.2010 Réunion de la municipalité
17.04.2010 Matinée plantation
19.04.2010 Réunion du bureau du comité de fêtes
20.04.2010 Réunion publique
23.04.2010 Soirée pour les bénévoles du comité de fêtes
30.04.2010 Montage du chapiteau sur la place du Général Marie Georges Picquart

4. DROIT DE PREEMPTION

NEANT

5. ATTRIBUTION DU MARCHE « PARCOURS LUDISME ET EQUILIBRE VITAL »

Le Maire informe le conseil municipal de la décision de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 27 avril 2010, d'attribuer le marché de travaux du parcours « Ludisme et Equilibre vital » à la société WOLFF René et Fils – 6 route de Bietlenheim à HOERDT pour un montant total TTC de 142 140,32 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, entérine la décision de la commission d'appel d'offre et autorise, à l'unanimité, le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes pièces y afférentes.

6. TRAVAUX EN FORET COMMUNALE

Le Maire soumet au conseil municipal un devis pour la réalisation de travaux sylvicoles en forêt communale émanant de l'Office National des Forêts pour un montant de 38.212,72 €/HT.

La commission forêt a émis un avis favorable pour la réalisation de ces travaux.

Un crédit de 38300,00 € devra être prévu à l'article 2121 du programme 146.

qui sera financé par une diminution d'autant des crédits prévus à l'article 2188 du budget 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le devis de travaux de 38.212,72 € HT de l'ONF et vote les crédits nécessaires tels que présentés ci-dessus.

7. AIRE DE REMPLISSAGE – MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

Le Maire expose pour approbation au conseil municipal la proposition de mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires émanant de la société EMCH + BERGER STRASBOURG sise 29, route de la Wantzenau à HOENHEIM pour un montant de 11.720,80 € TTC. Cette mission se compose des éléments suivants :

AVP (Avant-Projet)	2.990,00 €/TTC
PRO (Projet)	1.674,40 €/TTC
ACT (Assistance passation Contrats Travaux)	1.196,00 €/TTC
VISA (Visa des études d'exécution et de synthèse)	478,40 €/TTC
DET (Direction de l'Exécution des contrats de travaux)	4.186,00 €/TTC
AOR (Assistance pour les Opérations de Réception)	1.196,00 €/TTC
TOTAL	11.720,80 €/TTC

La mission de maîtrise d'œuvre comprend également :

- les échanges avec les partenaires du projet,
- la présentation des études, participation aux réunions (6 réunions maximum).
Forfait par réunion supplémentaire : 299,00 €/TTC,
- l'assistance aux autorisations administratives.

Des crédits suffisants sont prévus à l'article 2138 du programme 150.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'entreprendre, dans un premier temps, les études pour l'avant-projet d'une aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires pour un montant de 2990,00 € TTC auprès de la société EMCH + BERGER et autorise le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes pièces y afférentes.

Le conseil municipal constate que des crédits suffisants sont inscrits à l'article 2138 du programme 150 du budget 2010.

8. DEMANDES DE SUBVENTION

- Demande de l'association PEEP

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 Euros émanant de l'association PEEP de Geudertheim pour assurer le financement des cours de Baby-Gym de l'exercice 2009/2010. Actuellement, la monitrice assurant les séances de Baby-Gym n'est pas encore agréée mais le sera pour l'exercice 2010/2011 ce qui permettra d'atténuer les charges sociales liées à sa rétribution et ainsi rétablir l'équilibre budgétaire non assuré pour l'exercice 2009/2010.

Madame Pascale MEYER quitte la salle de séance car directement concernée par ce point en sa qualité de Présidente de l'Association PEEP.

Le Maire propose au conseil municipal d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1000 Euros à l'association PEEP pour l'exercice 2009/2010 afin de palier à la rupture de l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours. Des crédits suffisants sont inscrits à l'article 6574 du budget 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

- Demande de l'école élémentaire « Louise Weiss » de Kilstett

Le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'école élémentaire « Louise Weiss » de Kilstett pour la participation d'un élève domicilié à Geudertheim à une classe de découverte à GOERSDORF du 11 janvier 2010 au 15 janvier 2010 soit 4 nuitées.

Le Maire propose au conseil municipal d'attribuer à l'école élémentaire « Louise Weiss » de Kilstett une subvention de 4 x 7,00 € soit 28,00 €. Des crédits suffisants sont prévus à l'article 6574 du budget 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire

- Demande de l'école élémentaire « Pierre Pflimlin » de Brumath

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de l'école élémentaire « Pierre Pflimlin » de Brumath pour la participation de deux élèves domiciliés à Geudertheim à une classe transplantée à Klingenthal du 14 juin 2010 au 19 juin 2010 soit 5 nuitées.

Le Maire propose au conseil municipal d'accorder à l'école élémentaire « Pierre Pflimlin » de Brumath une subvention de 10 x 7,00 € soit 70,00€. Des crédits suffisants sont prévus à l'article 6574 du budget 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

9. PAE « RUHEPLATZ »

Suite au contrôle de légalité de la délibération du conseil municipal relative au PAE « Ruheplatz » du 26.02.2010 le Maire propose au conseil municipal de modifier celle-ci comme suit :

... Annuler les termes de la délibération du 26.02.2010 à partir de « **De mettre à la charge des constructeurs..... jusqu'à.....valeur octobre 2009 : 629,1** » et de les remplacer par les termes suivants :

- De fixer le nombre de logements prévus à dix.
- De mettre à la charge des constructeurs dans le périmètre du PAE situé en zone UB3 du PLU, la totalité des travaux d'extension et de renforcement des réseaux et services dont les dépenses sont estimés à :

* Coordination	2.000,00 €
* Bureau d'études	9.573,00 €
* Téléphone	7.583,00 €
* Voirie (rue et trottoirs)	78.416,00 €
* Eclairage public	
- Installations souterraines	3.280,00 €
- Luminaires	4.186,00 €
- Travaux en régie	3.514,00 €
* Assainissement (eaux usées, eaux pluviales)	28.578,00 €
* Réseau d'eau potable	26.037,00 €
* Electricité	11.000,00 €
* Génie civil Vidéo	7.583,00 €

Coût total estimé 181.750,00 €

- De fixer la participation des constructeurs comme suit :

SHON <	160 m ²		17 175 €
SHON >	160 m ² < 250 m ²		18 175 €
SHON >	250 m ²	1 branchement aux réseaux	19 175 €
SHON >	250 m ²	2 branchements aux réseaux	34 350 €

Si au terme du PAE « Ruheplatz » un déficit ou un excédent devait apparaître dans le décompte final, celui-ci serait réparti entre les différents constructeurs suivant la SHON des constructions respectives pour fin de paiement ou de remboursement.

- De rendre la participation exigible à la date de dépôt en mairie de la déclaration d'ouverture de chantier.
- D'indexer la participation sur l'indice TP01 Valeur octobre 2009 : 629,1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition de modification de la délibération du 26 février 2010 telle que présentée par le Maire.

10. VENTE DE TERRAINS EN ZONE D'ACTIVITES

Le Maire soumet à l'avis du conseil municipal les projets de vente de terrains en zone d'activités suivants, présentés par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn :

AS INDUS ENVIRONNEMENT pour environ 30 ares
EPLUCH'LEG pour environ 30 ares

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la vente de terrains dans la zone d'activités de Geudertheim à ces deux sociétés.

11. PRESENTATION DE L'ETUDE DE CIRCULATION A GEUDERTHEIM

Le Maire donne la parole à Monsieur Sylvain TREIL de la société TTK pour présenter au conseil municipal l'étude de circulation de la commune de Geudertheim actuellement en cours.

1. Le contexte

L'axe principal de la commune, la rue du Gal de Gaulle, enregistre de nombreuses infractions à la limitation de vitesse et des problèmes de stationnement. Les piétons se trouvent souvent à partager la voie de roulement avec les automobilistes.

La commune ne dispose pas de réseau cyclable sécurisé, mais une piste reliant le village à la zone de loisirs et à la zone d'activités est en cours de réalisation et la création de liaisons avec Hoerd et Brumath sont envisagées.

La zone 30 instaurée devant l'école ne répond pas à tous les attendus de régulation du trafic et de sécurisation des flux scolaires.

L'augmentation des flux de circulation et du stationnement sur certaines voiries secondaires génèrent mécontentements et interrogations.

2. Le diagnostic

Cette phase d'étude a été notamment menée à partir d'analyses des éléments de contexte, d'inventaire de circulation avec prise en compte des volumes de trafic, des vitesses et d'analyses relatives aux modes doux (piétons, vélos), aux transports en commun et au stationnement.

3. l'adéquation des objectifs avec le diagnostic

Au vu du diagnostic réalisé, il conviendra d'améliorer la sécurité en limitant la vitesse aux entrées d'agglomération et par des zones 30, en améliorant la visibilité des traversées piétonnes et en revoyant le régime de priorité à certains carrefours.

Il faudra également remédier au manque de place de stationnement en général et aux abords des pôles générateurs en particuliers, développer les passages protégés et les itinéraires cyclables et procéder à l'optimisation du plan de circulation.

12. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET DE L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU GAL DE GAULLE

Le Maire invite Monsieur Samuel THIEBAULT à présenter au conseil municipal les études préliminaires de l'aménagement du tronçon de la rue du Gal de Gaulle compris entre l'intersection de la rue du Gal de Gaulle avec la route de Bietlenheim et la sortie vers Hoerdts réalisés par la société B2000 Ingenierie sise 16, rue de l'Industrie à ILLKIRCH GRAFFENSTADEN pour le compte de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

13. DIVERS

Prochaine séance : 28 mai 2010

Le Maire :

Les Conseillers :